

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 128 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2817 - Prix : 1€

*Éditorial de
Nathalie Arthaud*

Petits gestes et grands profits des capitalistes

Économie de guerre en préparation

Page 4

À propos de la renationalisation d'EDF

Page 5

La crise du capitalisme aggrave la pauvreté, engendre la famine et la guerre

Page 7

Convention canne : le compte n'y est pas...

Page 9

Afrique

Macron en tournée pour l'impérialisme français

Pages 12

Pouvoir d'achat



Petits gestes et grands profits des capitalistes

Dans les supermarchés ou à la pompe, la hausse des prix pèse de plus en plus sur les budgets des familles populaires. On restreint les déplacements, on renonce aux vacances ou on choisit une destination moins éloignée, quand on ne réduit pas les achats du quotidien.

Jouant les grands seigneurs, TotalEnergies annonce une remise à la pompe de 20 centimes par litre. Celle-ci ne démarrera qu'en septembre – il ne manquerait plus que les automobilistes en profitent pendant les vacances ! - et ne durera que deux mois, avant de tomber à 10 centimes pour novembre et décembre.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, applaudit des deux mains. Il y voit la démonstration que les entreprises « *font un geste* » pour le pouvoir d'achat et assure que le gouvernement pourrait ajouter sa pierre, faisant passer la ristourne gouvernementale de 18 à 30 centimes en septembre et octobre.

Alors, on paiera peut-être le litre de carburant 1,50 euro dans un nombre limité de stations-services pendant quelques semaines, au moment où il faudra faire face aux achats de la rentrée pour les enfants. Et il faudrait remercier ces dames patronnesses et se contenter de l'aumône qu'elles daignent accorder ? Mais Total ne fait que restituer en tout petit ce qu'il vole en très grand !

La multinationale, l'une des cinq qui font la pluie et le beau temps sur le marché pétrolier et énergétique mondial, affiche 5 milliards de profits pour le seul premier trimestre, sans compter les 4 milliards mis de côté pour les investissements prévus. En 2021, elle a encaissé 16 milliards. Ses actionnaires gavés ont d'ailleurs eux aussi « fait un geste » autrement plus conséquent, en augmentant les revenus du PDG, Pouyanné, qui ont progressé de 52 % en 2021, culminant à 5,9 millions !

Du côté du transport maritime de marchandises, le groupe français CMA-CGM, troisième armateur mondial, a lui aussi annoncé une baisse des tarifs pour ses clients en France, qui n'écornera pas ses profits colossaux.

Des députés de la Nupes, mais aussi du RN et même quelques-uns de la majorité revendiquent une taxe sur les « super profits », mais à titre exceptionnel ! Ce n'est pas cela qui remettra en cause l'accumulation permanente de profits du grand patronat.

Les députés font le spectacle à l'Assemblée, les noms d'oiseaux fusent et certains mettent en avant des propositions plus radicales que celles du gouvernement. Mais personne ne parle de contrôler ces grands groupes, personne ne remet en cause leur domination sur l'économie et sur toute la société.

C'est pourtant le cœur du problème. Les grands groupes capitalistes ne sont pas seulement des profiteurs de crise, accumulant des profits insolents grâce aux convulsions de l'économie. Ils en sont aussi à l'origine.

L'évolution des cours des céréales l'illustre. Après avoir grimpé en flèche, les cours du blé se sont effondrés vendredi à la Bourse de Chicago, suite à l'accord entre la Russie et l'Ukraine sur la circulation des bateaux ukrainiens. Les hausses ou les baisses des cours ne correspondent pas à ce qui est actuellement en stock mais aux paris des spéculateurs sur ce que sera le marché demain et sur les profits qu'ils pourront en tirer. Des millions de familles en paient pourtant les conséquences dès aujourd'hui, menacées de famine dans les pays les plus pauvres.

Chaque événement, de la crise sanitaire à la guerre en Ukraine, en passant par la sécheresse, est une occasion de profits supplémentaires pour les capitalistes, quitte à alimenter le chaos et à rapprocher toute l'économie du blocage complet et de l'effondrement.

Les travailleurs ne peuvent pas compter sur le gouvernement ou les ristournes des trusts pour sauver leur peau. Ils ne peuvent pas plus espérer une solution des gesticulations de l'opposition.

Ne serait-ce que pour freiner la dégradation des conditions de vie, il faudra se battre pour nos besoins vitaux, à commencer par l'augmentation des salaires et leur indexation sur le coût de la vie.

Mais dans cette période où les crises s'accumulent, la question qui se pose aux travailleurs est d'ôter le pouvoir aux capitalistes. Ils dominent une économie depuis longtemps socialisée, organisée à l'échelle du monde, mais toutes leurs décisions sont dictées par la recherche de leur profit privé. Les travailleurs, s'ils réalisent leur force collective, sont les seuls à pouvoir sortir la société de cette impasse, qui conduit à la barbarie.

Nous faisons fonctionner toute la société, à nous de la diriger pour la mettre au service de l'humanité.

Nathalie ARTHAUD

Le coût de la vie et les interventions des députés de la Nupes au Parlement

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement et les députés LREM au Parlement, appuyés par ceux de LR et du RN, ont refusé de légiférer sur les salaires. Ils s'en sont tenus à la défense de quelques mesurottes telles que la défiscalisation d'un nombre plus important d'heures supplémentaires, augmentation de 4 % des retraites et minima sociaux (quand le coût de la vie risque d'augmenter de 8 % cette année...), de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires (bloqué depuis 10 ans!), passage de la prime Macron maximum à 6000 € (quand seuls 25 % des salariés la perçoivent pour un montant moyen de 500 € !).

Seuls ceux de la NUPES, et encore pas tous (3 contre dont Philippe Naillet ceux du PS se sont abstenus), ont voté contre.

La loi sur « le pouvoir d'achat »

du gouvernement a donc été adoptée.

Les députés de la NUPES ont à juste titre dénoncé le fait que le gouvernement n'imposait rien aux patrons en matière de salaire, que les primes étaient ponctuelles et n'entraient pas dans le calcul des retraites et des indemnités chômage.

Ceux de La Réunion ont choisi en plus de dénoncer le refus du gouvernement de tenir compte des « spécificités réunionnaises », à savoir le plus fort taux de chômage et de pauvreté dans l'île, déclarant qu'il s'agissait d'une « catastrophe » et d'une marque de mépris pour les Réunionnais.

Mais pas un n'a clairement affirmé que le seul combat efficace pour les travailleurs, les chômeurs et les retraités serait de mener la lutte sur un autre terrain.

Sur le terrain de la lutte de classe,

contre les patrons, à qui il faudra imposer de copieuses augmentations de salaires et au gouvernement à qui il faudra imposer l'augmentation générale des retraites, le Smic à 2000 euros net et l'abrogation de sa loi inique sur l'assurance chômage qui appauvrit les travailleurs privés d'emplois.

À aucun moment ils n'ont clairement appelé les travailleurs à se mobiliser contre le patronat et son gouvernement en utilisant leurs armes de classe, la grève et les manifestations de rue.

C'est pourtant sur ce terrain, et lui seul, que les travailleurs pourront lutter contre la vie chère.

Alors à défaut de compter sur les députés de la NUPES pour s'engager dans cette voie, il ne leur reste qu'à compter que sur eux-mêmes !

Allocation adulte handicapé : même déconjugalisée, toujours insuffisante

Jeudi 21 juillet, la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé (AAH) a été votée à l'Assemblée nationale, mais elle ne sera mise en pratique qu'au 1er octobre 2023.

L'AAH est attribuée sous réserve de respecter divers critères. Elle est notamment calculée en fonction des revenus fiscaux du foyer, et le conjoint d'une personne ayant un bon revenu peut donc ne pas avoir droit à une allocation : c'est ce qui devrait changer dans quatorze mois.

Sur 1,2 million de personnes touchant l'AAH, 270 000 dépendent de leur conjoint. Le montant de l'AAH peut être très diminué du fait de la prise en compte du revenu fiscal du foyer. Les personnes concernées n'ont donc pas d'autonomie financière.

Avec le nouveau système, l'allocation augmenterait de 300 euros en moyenne pour 160 000 personnes, mais elle diminuerait pour 45 000 allocataires, ceux dont le conjoint n'a

pas de revenu. Pour compenser cette baisse, le gouvernement propose un dispositif transitoire : conserver le montant de l'allocation jusqu'à l'expiration des droits acquis.

Quoi qu'il en soit, le montant actuel maximal de l'AAH reste de 956 euros mensuels pour un célibataire sans ressources dans l'incapacité de

travailler. Il est donc en dessous du seuil de pauvreté en 2022, soit 1 102 euros mensuels. Aux allocataires à qui on promettait dignité et indépendance, on n'offre que trop peu et trop tard.

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 31 JUILLET de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 5 AOÛT de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 6 AOÛT de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 20 AOÛT de 8H30 à 10H00**

Énergie : leçons de morale gouvernementales

Agnès Panier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique, a annoncé dans le Journal du Dimanche du 23 juillet quelles seraient les premières mesures destinées à réduire la consommation énergétique.

Deux décrets sont en passe d'être publiés, concernant des pratiques de magasins qui, à l'en croire, choqueraient les Français. Le premier décret va généraliser l'interdiction des publicités lumineuses entre 1 heure et 6 heures du matin, sauf pour les gares et les aéroports, sous peine d'une amende de 1 500 euros. Sachant que, dans les villes petites et moyennes, les enseignes lumineuses sont plutôt l'exception, cette interdiction vise à tout prendre une petite minorité de magasins des grandes agglomérations, que les horaires d'interdiction ne gêneront guère. Le second décret

est dans la même veine : il interdit aux magasins d'avoir leur porte ouverte lorsque la climatisation fonctionne. L'amende serait alors de 750 euros. Lorsqu'un magasin installe un système de climatisation, ce n'est évidemment pas dans le but de refroidir la rue. Et quand on est un petit commerçant qui fait l'effort de refroidir son magasin, cela occasionne suffisamment de frais supplémentaires pour ne pas avoir besoin d'en rajouter. En s'en prenant aux commerces, la ministre reste dans l'axe de toutes les actions de ce gouvernement, qui ne voit les problèmes que par le petit bout de la lorgnette.

Comme ses compères en politique, elle n'est pas avare de conseils moralisateurs donnés à la population, pour tenter de masquer l'inaction gouvernementale face au réchauffement climatique. Les industriels, qui

sont pourtant de gros consommateurs d'énergie, échappent, eux, à ses platitudes. Le gouvernement estime qu'ils « optimisent leur consommation d'énergie depuis très longtemps » et que, de toute façon, il faut bien « protéger les chaînes de production » !



PXHERE.COM

Économie de guerre en préparation

La loi sur le pouvoir d'achat comporte une série d'articles sur la souveraineté énergétique qui donnent au gouvernement la possibilité de disposer de pouvoirs étendus pour faire face à un arrêt éventuel des approvisionnements en gaz russe.

Selon les explications du gouvernement en introduction du projet de loi, il envisage « de restreindre ou de suspendre le fonctionnement des centrales à gaz pour privilégier d'autres usages, soit sur des périodes où l'équilibre entre l'offre et la demande en électricité serait également à risque, de réquisitionner ces centrales pour qu'elles fonctionnent uniquement lorsque cela est estimé nécessaire à la sauvegarde du système électrique et pas à d'autres

moments que le strict nécessaire ».

Ainsi l'État pourrait décider de prendre le contrôle de la production et de la distribution de l'énergie, en indemnisant les entreprises qui seraient lésées par ces dispositifs, indemnités que les entreprises les plus importantes, TotalEnergies et autres, ont d'ailleurs déjà commencé à discuter.

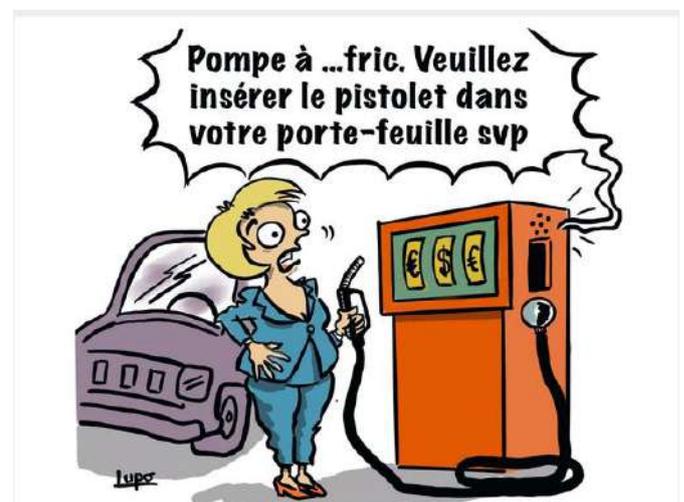
Après les mesures autoritaires de l'État déployées à la suite des attentats puis lors de la crise Covid, viennent donc celles liées à la situation de guerre. Certaines d'entre elles pourront paraître justifiées face à des urgences indéniables mais, décidées par l'État sans contrôle possible de la population, elles seront surtout des armes pour défendre les intérêts globaux

de la bourgeoisie. Si la concurrence entre les entreprises se révélait un frein pour faire face aux nécessités de fonctionnement de la société, l'État se substituerait à la loi du marché et imposerait une politique à chacune de ces entreprises, quitte à les indemniser.

Macron a déjà prévenu qu'il fallait se préparer à une économie de guerre et

le gouvernement se donne les moyens d'imposer ses choix aux trusts de l'énergie, dans l'intérêt de l'ensemble de la bourgeoisie.

La population n'en aura certainement pas moins à payer pour les conséquences de la crise énergétique, mais tout sera fait pour que les actionnaires des trusts concernés n'en souffrent pas.



À propos de la renationalisation d'EDF

À l'issue de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement décida de se substituer au secteur public pour reconstruire l'économie française dévastée. La production électrique fut nationalisée, les actionnaires des compagnies privées de production électrique indemnisés (pendant 50 ans!)

Cette décision politique permit au patronat de disposer d'une énergie à bon, voire très bon marché (pour les plus grandes entreprises à qui EDF vendait déjà son électricité en dessous du prix de revient). Le manque à gagner fut payé pendant des décennies par les petits usagers. Cependant, le prix auquel était facturé le Kwh augmenta pendant toute cette période à un rythme modéré du fait du recours à la production d'électricité d'origine nucléaire (encore aujourd'hui 78 % de la production totale et de la mise en place des tarifs régulés et identiques sur tout le territoire national, ce qu'on appelle la péréquation tarifaire).

De 1946 à 1986, EDF détint donc le monopole de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'énergie électrique.

Ce système commença à être déconstruit à partir de 2002, date à laquelle Chirac et son premier ministre socialiste, Jospin, acceptèrent lors d'une rencontre à Barcelone d'ouvrir le capital d'EDF à la concurrence, mais aussi de séparer Gaz de France (GDF) d'EDF et privatiser cette entreprise nationalisée.

Suite à cela les prix du gaz, qui cessèrent d'être régulés, s'envolèrent. Ils augmentèrent de 50 % en quelques années permettant aux actionnaires d'Engie (nouvelle dénomination de GDF, contrôlé par le groupe Suez) d'empocher de substantiels profits.

La direction d'EDF, bien que toujours nationalisée, suivit le même chemin. Les années suivant

2002 furent ponctuées d'une multitude de réformes de structures débouchant sur des réductions drastiques d'effectifs, de suppressions d'agences et de recours systématique à la sous-traitance. Ce sont les petits usagers qui en subirent les conséquences.

À cela s'ajouta pendant plusieurs années une politique aventureuse de rachats d'entreprises étrangères (en Europe, en Amérique latine, aux États-Unis) qui se solda par des échecs retentissants et des pertes de plusieurs milliards d'euros pour EDF.

Puis l'État français obligea EDF à vendre à perte un cinquième de sa production nucléaire à des entreprises privées, ne produisant parfois pas un seul Kwh, afin que « joue la concurrence ». Cette concurrence devait, aux dires de ses protagonistes, déboucher sur une électricité moins chère. Elle se solda au contraire par une envolée des prix de l'électricité. Ces dix dernières années, le prix « régulé » du courant électrique a ainsi augmenté de 50 %. La politique menée par EDF et les gouvernements français successifs, de droite comme de gauche, a consisté à vider les caisses de l'entreprise, à dégrader fortement le service rendu au public sommé de payer la note.

Cette dérégulation pratiquée soi-disant sur demande de la commission européenne, mais décidée par Paris, a eu pour conséquence de priver EDF de plusieurs dizaines de milliards d'euros qui auraient dû être investis dans l'entretien de ses centrales nucléaires par exemple. Au lieu de cela, les milliards d'EDF ont servi à engraisser les actionnaires des entreprises concurrentes.

Aujourd'hui, les dirigeants d'EDF confrontés à l'indisponibilité d'une grande partie du parc de production nucléaire, pour cause de manque d'entretien, osent demander à la population de se tenir

prête à faire des économies sur sa consommation de courant électrique, à moins se chauffer l'hiver, aux communes à économiser sur l'éclairage public et aux grandes entreprises à éteindre leurs panneaux publicitaires la nuit...

Pour parfaire le tout, la valeur de l'action EDF qui était de 32 euros lors de sa mise sur le marché boursier en novembre 2005 est tombée aujourd'hui à 10 euros. Le capital d'EDF a donc fondu d'autant pendant ce laps de temps privant l'entreprise de suffisamment de cash pour financer ses investissements.

Voilà pourquoi Macron et son gouvernement ont récemment annoncé la renationalisation d'EDF en mettant dans un premier temps au pot quelques 10 milliards d'euros. Cette annonce n'a pas sorti EDF du borborygme financier dans lequel sa direction et les différents gouvernements l'ont précipité. Non, cet apport d'argent frais va servir à indemniser les actionnaires qui détenaient quelques 16 % de ses fonds. Le gouvernement a en effet annoncé que l'action EDF leur sera rachetée 12 €.

Mais pour rétablir l'équilibre financier de l'entreprise, l'État devra rembourser beaucoup plus, plusieurs dizaines de milliards.

L'État, une fois de plus, nationalise les dettes et les investissements lourds d'EDF. Il ne renonce pas pour autant à privatiser les secteurs les plus juteux de l'entreprise.

Il faut donc s'attendre à ce que le prix du courant continue à grimper, les agences EDF ferment et le service à la clientèle se dégrade.

Voilà où mène la concurrence capitaliste et l'absence de contrôle des travailleurs et de la population sur la gestion des grandes entreprises !

Smic : toujours en dessous du minimum

Le smic va connaître une troisième augmentation cette année, consécutive à la hausse officielle des prix. Le 1er août, le salaire net minimum passera de 1 302,64 euros à 1 329,06 euros, soit une hausse de 2 %. Sur l'année, il aura augmenté de

60 euros net mensuels.

Le gouvernement se réfère à la hausse officielle des prix, de 5,8 %, pour prétendre que la hausse du smic la compense, mais ces chiffres officiels sont loin de la hausse réelle des prix, particulièrement élevée pour le

carburant et l'alimentation.

Le gouvernement n'accordera aucun coup de pouce supplémentaire, façon de conforter la politique générale du patronat de refus d'augmenter les salaires.

Livret A : le vol continue

Le taux du livret A va doubler au 1er août, passant de 1 à 2 %. Mais si on le rapporte au taux d'inflation, c'est en réalité un vol opéré sur l'épargne des milieux populaires.

Le livret A est en effet le placement d'épargne le plus utilisé en France, avec près de 56 millions de comptes actifs. Son encours cumulé est d'environ 300 milliards d'euros. Le ministre de l'Économie, Le Maire, en vante bien entendu le « rendement », et s'indigne qu'on puisse y

voir une fausse bonne affaire. Il se jette également des roses pour la modification du taux du livret d'épargne populaire, qui passe à 4,5 %. Or le taux d'inflation officiel est actuellement de 5,8 %, et l'Insee, l'institut public des statistiques, prévoit qu'il approchera 7 % à partir de septembre. Ce taux est en réalité largement sous-estimé.

Pour ceux parmi les familles populaires qui parviennent encore à épargner, la valeur réelle de leurs

économies baisse donc, y compris compte tenu du soi-disant rendement, qui est en fait un trompe-l'œil. Ainsi, pour un livret A de 3 000 euros, c'est l'équivalent de 150 euros qui seront probablement perdus à la fin de l'année.

Trompe-l'œil pour les épargnants, mais pas pour les banques qui peuvent, elles, se servir de ces centaines de milliards pour leurs opérations.

Parents exploités, enfants sacrifiés

La rentrée scolaire aura lieu dans deux semaines. En vue de celle-ci, les parents d'élèves font le tour des magasins où ils pensent trouver les fournitures demandées « au meilleur prix » !

Une mauvaise surprise les attend cette année car, même en calculant au plus juste, la note sera beaucoup plus salée que l'an dernier.

« Le prix des cahiers a ainsi augmenté de 18 %, celui des calculatrices de 40 % et celui des stabilos de 38 %, le prix de la rame de papier la moins chère qui était de 2,69 € en 2021 est passé à 4,99 € cette année ». Voilà ce que dénonçait une mère de famille sur radio Freedom le 28 juillet.

Nombre de parents aux revenus

modestes se retrouvent de ce fait dans l'incapacité de fournir à leurs enfants la totalité des instruments indispensables à leur travail scolaire.

La devise « Égalité » affichée par l'État français aux frontons des mairies ne veut rien dire pour les classes populaires et leur progéniture. Elle devrait être remplacée par « Qui a du fric a des droits ! »

Augmentation des accidents de travail chez les femmes : mesure de leur degré d'exploitation

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) vient de publier son rapport sur les accidents de travail recensés en France sur la période allant de 2001 à 2020.

Il en ressort que les femmes sont de plus en plus victimes d'accidents sur leurs lieux de travail.

L'ANACT a constaté qu'elles avaient augmenté de 41,6 % pendant cette période.

Les femmes travailleuses qui occupent majoritairement les emplois des secteurs de la santé, de l'aide à la personne ou du nettoyage sont donc

non seulement victimes des bas salaires, elles paient en plus par la dégradation de leur santé les conséquences des économies que font leurs patrons concernant leurs conditions de travail.

Maux de dos pour les aide-soignantes amenées à soulever les malades pour cause d'absence de lève-personnes, techniciennes de surface obligées de nettoyer des périmètres toujours plus importants dans des délais raccourcis, aides à la personne ne disposant pas du temps suffisant pour s'occuper des bénéficiaires et obligées de travailler

et de conduire dans la précipitation, telles sont les situations quotidiennes vécues par ces milliers de travailleuses qui expliquent l'augmentation des chiffres des accidents de travail dont elles sont victimes.

Seule leur lutte collective pourra contraindre leurs exploitateurs à prendre sur leurs profits pour financer les emplois manquants, mais aussi les instruments indispensables à la préservation de leur santé... et l'augmentation de leurs salaires particulièrement mal en point eux-aussi !

À bas la TVA, l'impôt qui saigne les pauvres !

En 2021, l'État a engrangé 248 milliards d'euros grâce à la TVA, mais seulement 74,5 milliards d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Autant Macron n'envisage absolument pas de mettre fin à la TVA, im-

pôt qui renchérit les prix des produits de première nécessité et affecte proportionnellement bien plus les bas revenus que les plus élevés, autant il affiche clairement son intention de continuer à réduire l'impôt sur les sociétés.

Macron est bien le représentant des plus riches. Il fait tout pour consolider leur pouvoir et leurs rapines !

Leur camp n'est pas celui des travailleurs

À l'Assemblée nationale, les députés RN ont voté non seulement pour le projet de loi pouvoir d'achat du gouvernement, mais contre l'augmentation, pourtant nettement insuffisante, du smic à 1 500 euros

proposée par les députés de la Nupes. « *C'est une mesure qui nous paraît complètement aberrante, qui va mettre l'économie à plat* », a justifié Laure Lavalette, la porte-parole des députés RN.

Pour elle, il n'est pas aberrant que des millions de travailleurs gagnent moins de 2 000 euros par mois, dans un pays où le grand patronat accumule les milliards !

Chômage : diminution des droits aggravée

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, annonce que les mesures de réduction des allocations chômage qui arrivent à échéance au 1er novembre 2022 vont être prolongées et durcies. Le ministre sous-entend que moins un chômeur touche d'indemnités chômage ou moins longtemps, plus il trouvera du travail. Outre que les travailleurs privés d'emplois ou précaires sont ainsi pris à la gorge,

c'est une propagande pour dissimuler que le responsable du chômage de masse, c'est le grand patronat qui l'utilise pour tirer les salaires vers le bas.

Contre le chômage, une seule solution : que les travailleurs, dont les chômeurs font partie, imposent la répartition du travail en tous et un salaire suffisant pour vivre en prenant sur les profits.



La crise du capitalisme aggrave la pauvreté, engendre la famine et la guerre

Partout dans le monde, mais de façon plus dramatique et vitale dans les pays sous-développés et victimes de la prédation des pays impérialistes, la hausse des prix des produits de première nécessité fait des ravages.

Que ce soit en Côte d'Ivoire, au Gabon, à Madagascar ou au Sri Lanka, les prix des produits alimentaires, mais aussi des carburants, ont explosé, détériorant encore un peu plus la situation économique de dizaines de millions de travailleurs et de leurs familles.

Cette hausse importante des produits alimentaires amène de plus en plus d'habitants des pays pauvres à sauter des repas, donc à affaiblir leur santé.

Elle a pour origine la spéculation des capitalistes de la distribution et du transport sur ces produits vitaux. Tous les prétextes sont bons pour cela : le Covid et la désorganisation des échanges internationaux qui en a résulté, la guerre en Ukraine, etc.

Même sans cela on a vu dans le passé ces grands groupes financiers décider d'organiser des pénuries artificielles de produits pour en faire flamber les prix et multiplier ainsi leurs profits.

La seule solution à cela ne sont pas les mesurette prises par les différents gouvernements, quand ils le peuvent, de bloquer ou de subventionner les prix de ces produits. Elle réside bien plus dans l'expropriation de tous ces grands groupes capita-

listes nationaux et internationaux par les travailleurs.

Cesser de rémunérer les gros actionnaires, instaurer le contrôle de l'économie par les travailleurs, voilà les réelles solutions pour en finir avec la vie chère et la faim dans le monde !



Un exemple à Madagascar

Le journal *Le Monde* du 21 juillet dernier citait le cas d'une couturière qui habite à 20 kilomètres de Tananarive où elle exerce son métier.

Avant l'augmentation de 44 % du prix de l'essence décrétée par le gouvernement, elle avait encore les moyens de prendre le bus pour se rendre dans la capitale. Mais comme le prix du ticket de bus est passé de 700 à 900 ariarys, elle n'a plus eu les moyens d'utiliser ce transport.

Mais ne pouvant se passer de travailler, car c'est pour elle le seul moyen de faire vivre sa famille, elle s'oblige dorénavant à faire les 10 premiers kilomètres à pied (matin et soir) pour pouvoir s'en sortir... au détriment de sa santé.



Voilà comment les décisions prises à des milliers de kilomètres par les compagnies pétrolières des pays riches détériorent encore plus les conditions de vie des travailleurs des pays pauvres.

Mutualité de La Réunion : profiteur comme tant d'autres

Le site *Zinfos974* a publié ces jours-ci (le dernier en date du 25 juillet) trois articles concernant la Mutualité de La Réunion. Le site d'information fait état de tarifs « *trop élevés* » à tel point que le président lui-même « *n'est pas adhérent de la branche Santé de la Mutualité* », des petits privilèges et avantages pour quelques « *chanceux* » comme les voyages de congrès en Métropole « *aux frais de la princesse* », des profits non négligeables de la mutuelle (entre 6 et 8 millions de bénéfices par an, 6 millions l'an dernier

d'après *Zinfos974*), de licenciements ou départs de salariés, etc.

Bref, ce que décrit *Zinfos* ce sont les agissements et la politique similaires aux autres mutuelles, compagnies d'assurances ou banques qui ont su diversifier leurs activités avec l'aide de tous les gouvernements qui en déremboursant des médicaments, en diminuant le montant des retraites, etc. ont poussé les travailleurs à souscrire des contrats pour continuer à bénéficier de prises en charge d'une partie de leurs dépenses pour se soigner, avoir des lunettes, des

prothèses auditives, etc.

Au fil des ans, l'État s'est déchargé de certaines dépenses vitales pour les faire supporter par les classes populaires pour le plus grand bonheur de ces capitalistes ou ceux agissant comme eux, qui amassent des millions sur le dos des malades et de clients.

Dans cette société, tout est marchandise, tout est affaire de profits.

Vivement que les travailleurs s'en débarrassent !

Leur ami le prince

Le prince saoudien Ben Salman est en visite en France pour renforcer les relations entre l'Arabie saoudite et la France.

La dictature, l'oppression des femmes, les décapitations et meurtres d'opposants ? Pas grave. La guerre et la famine au Yémen ? C'est bon pour les exportations d'armement. L'intégrisme religieux ? La laïcité, c'est pour viser les travailleurs immigrés, pas les émirs du pétrole.

Les discours des dirigeants français sur les droits de l'Homme ne sont que cela : des discours.



Convention canne : le compte n'y est pas...

Durant plusieurs semaines des planteurs ont refusé de signer une convention entérinant la trop faible rémunération de leur travail, leur mobilisation retardant le démarrage de la campagne de coupe.

Cette convention fixe les montants des aides de l'État à Tereos et aux planteurs, ainsi que les modalités de calcul du prix de la tonne de canne payée par Tereos aux planteurs. Finalement, la convention canne a été signée le 13 juillet, pour la période de

2022-2027, et la campagne a commencé lundi 25 juillet dans la majorité des plates-formes.

En réalité Tereos, avec le soutien de l'État, impose sa loi aux 18 000 travailleurs de La Réunion qui dépendent directement ou indirectement du secteur de la canne.

La mobilisation des planteurs s'est faite dans le contexte où la hausse des prix ronge le pouvoir d'achat des classes populaires et des travailleurs, l'inflation les jette dans

la pauvreté, au bord de la misère.

Imposer qu'il en soit autrement dépend des forces que le monde du travail opposera à la soif de profits pour des salaires et des minima sociaux indexés sur les prix et avec un minimum à 2000 euros.

C'est cet objectif que devront se fixer les indispensables mobilisations entraînant les coupeurs, les ouvriers agricoles, les planteurs, les salariés de Tereos, dans un même combat pour construire un rapport de force.



... en revanche les intérêts des actionnaires de Tereos sont sécurisés

En attendant, les actionnaires de Tereos, eux, sont rassurés, l'État garantira leur bénéfice si le prix du sucre baisse. Il semblerait que l'ensemble des aides annuelles pour Tereos s'élèvent à plus 120 millions d'euros alors que l'ensemble des cannes achetées aux planteurs

coûtent moins de 70 millions d'euros.

Du coup, comme c'est un peu gros quand même, les représentants de l'État demandent respectueusement à Tereos d'être plus transparent sur sa comptabilité. Autant dire que l'État continuera de payer les yeux

fermés car la transparence des comptes ne se fera réalité que lorsque des mobilisations puissantes des travailleurs l'imposeront par la crainte salutaire qu'elles infligeront aux parasites de la société.

Convention canne : et les ouvriers saisonniers ?

Le mouvement des planteurs qui a duré un peu plus d'un mois a eu pour effet de retarder le démarrage de la campagne sucrière dans le nord-est et dans le sud-ouest.

En effet, celles-ci démarrent en temps normal, successivement fin juin et début juillet. Mais le conflit entre planteurs et usiniers, qui a fait traîner les négociations en longueur, les ont repoussées au 25 juillet, soit un report de trois semaines.

Ainsi, la campagne risque d'être plus courte que les années précédentes avec un impact sur la durée des contrats des saisonniers embauchés sur les différentes plateformes de réception de la canne, dans les deux usines, et ceux des coupeurs de cannes déclarés. Leurs contrats de travail pourraient être inférieurs à une durée de six mois ce qui ne serait pas suffisant pour toucher les allocations de chômage à la fin de la cam-

pagne prévue à la mi-décembre. C'est la conséquence de la réforme voulue par Macron.

Dans le bras de fer entre planteurs et Tereos et les accords qui ont été conclus ces travailleurs n'avaient pas voix au chapitre et surtout leurs intérêts ne seront pris en compte que s'ils se font craindre. Car ce sont bien eux, leur peine et leur sueur, qui sont à la base de la richesse que d'autres se distribuent sur leur dos !

Migrants : liberté de circulation et d'installation !

De nouveau, des centaines de migrants ont débarqué sur les côtes italiennes, dans un état catastrophique, tandis que de l'autre côté de l'océan, aux Bahamas, une quinzaine de migrants haïtiens sont morts noyés.

Le nombre de migrants dans le monde ne cesse d'augmenter : en vingt ans, le chiffre a bondi de 174 à 281 millions. L'extrême droite, mais aussi tous les gouvernements des pays dits « à hauts revenus », quelle que soit leur couleur politique, se sont emparés du sujet, pour dénoncer qui « le grand remplacement », qui la « concurrence déloyale ». Mais tous se gardent de dénoncer les causes qui poussent ces hommes et ces femmes à risquer leur vie pour tenter d'améliorer, ne serait-ce qu'un peu, leurs conditions d'existence. La misère, la guerre, la violence des gangs, la famine, ravagent pourtant une bonne partie de la planète. La Méditerranée est ainsi devenue l'une des



routes migratoires les plus dangereuses au monde, un cimetière où meurent chaque année des centaines de migrants venus parfois de très loin.

Les pays développés peuvent bien fermer leurs portes aux pauvres – tandis que les riches, eux, peuvent s'installer où ils le veulent –, ils ne les

empêcheront pas de fuir la guerre et la misère. Ils ne sont pas des ennemis, mais des alliés pour renforcer leurs frères de classe, les travailleurs des pays riches, et ont le même intérêt qui est de mettre fin à ce système capitaliste barbare.

CANADA

Hypocrite pardon papal

Au Canada, pendant un siècle, quelque 150 000 enfants amérindiens ont été enrôlés de force dans des pensionnats catholiques pour éradiquer leur culture, leur langue et les intégrer, y compris à coups de trique. Le pape a présenté ses excuses mais l'Église mérite-t-elle d'être excusée pour ce crime ?

Le 25 juillet à Maskwacis (Alberta), au Canada, le pontife est venu demander « pardon pour le mal commis » contre les enfants amérindiens maltraités dans les pensionnats gérés par l'Église catholique. Il a également déploré que des religieuses et des religieux aient participé à cette politique de « destruction culturelle », imposant aux enfants « des abus physiques, verbaux, psycholo-

giques et spirituels ». Les témoignages des adultes ayant subi ces sévices qui ont duré jusqu'en 1990 sont saisissants, comme celui de cette jeune écolière frappée à coups de ceinturon par une religieuse, parce qu'elle n'assimilait pas assez vite les cours.

Le gouvernement canadien s'était lui aussi excusé, il y a quatorze ans seulement, pour avoir créé ces écoles destinées à « tuer l'Indien dans le cœur de l'enfant » avant de verser des millions de dollars en réparation à d'anciens élèves. L'Église anglicane a fait de même. Mais jusqu'à présent, l'Église catholique, qui administrait plus de 60 % de ces pensionnats, s'était toujours abstenue. Elle ne l'a fait qu'après que, en 2021,

la découverte de plus de 1 300 sépultures d'enfants près des pensionnats a ému l'opinion. En avril dernier, le pape a donc dénoncé cette « colonisation idéologique » avant de se déplacer en personne. Les Amérindiens attendent maintenant le rapatriement d'objets d'art détenus par le Vatican depuis des décennies.

Les excuses et le repentir sont bien tardifs. Et surtout, ils ne doivent pas faire sombrer dans l'oubli les actes criminels, ceux-ci et bien d'autres, qui ont accompagné le déploiement du monde impérialiste sur toute la planète, et le rôle ignoble souvent joué par les Églises dans la mise aux pas des peuples

BIRMANIE

La junte militaire exécute quatre opposants

La junte militaire au pouvoir en Birmanie vient d'exécuter quatre opposants à la dictature qu'elle impose au pays.

Parmi les victimes, il y a Phyo Zeya Thaw, ancien député de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, et Kyaw Min Yu, qui avait pris part au soulèvement qui avait tenté de renverser la junte en 1988, et passé de longues années en prison. Les deux autres étaient accusés d'avoir tué une informatrice des militaires.

La LND et Aung San Suu Kyi, au poste de Première ministre, avaient formellement dirigé le pays de 2016 à 2021, date à laquelle la junte a décidé de balayer cette façade démocratique car chaque élection révélait un peu plus son impopularité. Depuis, la répression s'est soldée par 1 500 morts, 9 000 arrestations arbitraires et des centaines de milliers de personnes dé-

placées. Actuellement, 69 autres personnes condamnées depuis le putsch de 2021 sont menacées d'être exécutées.

En relançant l'application de la peine de mort, l'armée entend afficher sa fermeté. Après le putsch, elle a dû faire face dans la rue à l'opposition déterminée d'une large partie de la population que ses tirs meurtriers ne décourageaient pas de manifester. Depuis, elle est confrontée à plusieurs rébellions armées, mobilisant plusieurs ethnies mais aussi de nombreux jeunes. Dans les zones où la rébellion est forte, la junte bombarde les populations.

Alors que la junte agit ainsi par la terreur, les condamnations que lui adressent les gouvernements impérialistes sont écœurantes d'hypocrisie. Les grandes puissances ont longtemps entretenu d'excellentes relations avec la junte, car la Birmanie regorge de richesses natu-

relles, propose une main-d'œuvre bon marché et attirait les capitalistes. Ainsi, le groupe Total y a exploité du pétrole et du gaz pendant trente ans, profitant du travail forcé imposé par la junte dans des zones militarisées. Ce n'est qu'en janvier dernier que Total a fait mine de découvrir les exactions du régime militaire et annoncé son désengagement qui, à ce jour, n'est pas effectif et sans qu'on sache les conséquences qu'il peut avoir pour ses employés locaux.

Comme bien d'autres pays dits émergents, la Birmanie est mise en coupe réglée par les puissances impérialistes. Pour cela, les dictatures à la façon birmane leur sont un auxiliaire indispensable.

SRI LANKA

Le régime veut reprendre la main

Après des mois de protestation contre les pénuries et l'inflation, et après l'envahissement de son palais, le président srilankais Gotabaya Rajapaksa a été obligé de s'enfuir à Singapour, d'où il a envoyé sa démission le 13 juillet. Mais le régime, après un moment de flottement, n'a pas tardé à reprendre la main.

Le Premier ministre du Sri Lanka, Ranil Wickremesinghe, adoubé par le Parlement, est devenu président par intérim alors que c'est un proche de l'ancien dirigeant et que les manifestants réclamaient également son départ. D'ailleurs, nombre des membres du nouveau gouvernement sont des soutiens connus et revendus du clan Rajapaksa. Sitôt

investi, le nouveau président a envoyé des centaines de policiers et de soldats armés de fusils d'assaut et de matraques pour expulser les derniers manifestants qui occupaient le palais et qui avaient pourtant annoncé qu'ils quitteraient le bâtiment pacifiquement. L'intention de faire un exemple parmi ceux qui protestent est évidente : l'intervention s'est soldée par 48 blessés et neuf arrestations.

Le régime tente de reprendre la situation en main, alors que la crise économique continue à s'aggraver. Dans ce pays pauvre, largement dominé par l'impérialisme, les pénuries de nourriture, de médicaments, de carburant, les coupures d'électricité, rendent la vie des classes popu-

laires insupportable. Le nouveau gouvernement a annoncé la réouverture des écoles, mais seulement trois jours par semaine, faute d'essence pour les transports en commun. Aucun des problèmes vitaux des classes populaires n'a été réglé, mais le gouvernement a repris les négociations avec le FMI, ce qui laisse prévoir des plans d'austérité en échange de prêts.

Les travailleurs du Sri Lanka n'ont aucune raison de se contenter d'un changement à la tête de l'État, et encore moins d'accepter le retour de bâton avec la répression qui s'amorce.

Macron en tournée pour l'impérialisme français

Emmanuel Macron a entamé lundi 25 juillet une tournée africaine de quatre jours commencée au Cameroun, qui s'est poursuivie au Bénin et en Guinée-Bissau. Après la fin sans gloire de l'opération Barkhane au Mali, il entend défendre en Afrique centrale les intérêts de l'impérialisme français malmenés au Sahel

On est loin en effet du temps où François Hollande, au début de sa présidence, se faisait acclamer au Mali, ou du voyage de Macron à Ouagadougou au Burkina Faso en novembre 2017.

Macron se replie sur ce vieil ami de l'impérialisme français qu'est le dictateur camerounais Paul Biya. Celui-ci est au pouvoir depuis quarante ans, à la suite d'élections toutes plus truquées les unes que les autres. Son opposant lors de celle d'octobre 2018 a payé de neuf mois de prison le fait d'avoir osé contester les résultats.

Le Cameroun est encore le fief de nombreuses sociétés françaises, même si elles n'y ont plus l'exclusi-

tivité. Le pétrolier Perenco, qui a repris les activités de Total, est ainsi le premier producteur du pays.

Ancienne colonie de la France, le Cameroun est, jusqu'à aujourd'hui, resté dans son orbite. Avant l'indépendance, l'armée française avait mené une guerre féroce au mouvement populaire qu'était l'UPC (Union des populations du Cameroun), qui s'appuyait sur un soulèvement paysan massif. Elle avait assassiné son président Ruben Um Nyobe et les services secrets avaient propulsé à la tête de l'État un homme à eux, Ahmadou Ahidjo, puis veillé à ce que Paul Biya lui succède. Elf et Bolloré, ou ses prédécesseurs, y ont gagné la mainmise sur les richesses du pays.

Mais aujourd'hui la situation a évolué, et alors que d'autres concurrents sont sur les rangs, Macron ne voudrait pas voir l'impérialisme français évincé. Le fait que le Cameroun ait signé en avril dernier un accord de défense avec la Russie a de quoi l'inquiéter. Pendant long-

temps, l'armée française a été une assurance vie pour les dictateurs africains qui en échange permettaient le pillage de leur pays. Désormais, les exemples du Mali et de la Centrafrique montrent que les milices russes de Wagner, ou d'autres, pourraient très bien jouer ce rôle.

Macron peut faire mine de s'inquiéter du sort de la population camerounaise qui subit la crise alimentaire, sa seule vraie préoccupation est de ne pas laisser l'impérialisme français se faire évincer de cette partie de l'Afrique

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail : contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Lisez Lutte de classe
revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 225 (juillet-août 2022):

- *Après les élections législatives, un système parlementaire enlisé*
- *L'extrême gauche aux élections législatives*
- *La progression de l'extrême droite en Guadeloupe et en Martinique*
- *Lutte ouvrière dans le mouvement trotskyste*
- *Les révolutionnaires face à la guerre en Ukraine*
- *Espagne: radicale ou pas, la gauche désarme les travailleurs*
- *Soudan: trois ans de révolte contre la dictature militaire et face à l'ordre impérialiste*

Prix: 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.